

Conseil communal de Vuflens-la-Ville Commission des Finances

Préavis municipal n° 6/2021

Rémunération des autorités communales pour la législature 2021-2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Armelle Saunier**
- Monsieur **Julien Humair**
- Monsieur **Ludovic Jaugey** (récusation)
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**
- Madame **Fanny Falconnet** (présidente)

a été mandatée pour étudier le préavis municipal n° 6/2021 cité en titre. Pour information, M. Ludovic Jaugey annonce sa récusation pour le présent rapport.

Une séance a eu lieu le lundi 16 août en présence de Mme Di Lallo, municipale des finances et M. Duperrut, syndic et l'ensemble des membres de la commission des finances.

Au terme de cette séance, la Commission des finances a pris la mesure de la nécessité de modifier et d'adapter les indemnités et vacations de la Municipalité pour la législature 2021-2026. Elle note également la modification des indemnités pour le Conseil communal pour la législature 2021-2026.

Il est exposé une augmentation de 3% pour les indemnités versées au Syndic, une augmentation de 4,5% pour les Municipaux. Les vacations augmentent de 4.5% également. L'écart entre les montants versés au Syndic et aux Municipaux reste inchangé. La dépense proposée n'a pas d'incidence majeure sur le budget. Sur la base des heures effectuées en 2019, l'impact budgétaire sera de CHF 7'700.-.

Pour le Conseil Communal, il est proposé d'augmenter uniquement les indemnités versées au secrétaire et suppléant(e). L'impact budgétaire n'est pas significatif compte tenu de la santé financière de la Commune.

La progression des indemnités et vacations est jugée raisonnable compte tenu de la large diversité des dossiers traités par les instances communales.

Au vu de ce qui précède la Commission des finances, à l'unanimité, recommande au Conseil Communal d'accepter le préavis n° 6/2021 portant sur la « la rémunération des autorités communales pour la législature 2021-2026. »

Pour la Commission des finances

Armelle Saunier

Julien Humair

Pierre-André Vullioud

Fanny Falconnet